ADR - Matières dangereuses - Spécialisation citernes étendue recyclage

Financement

Formation professionnelle continue Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

AFTRAL - POITIERS

MARGOT QUERCY - Assistante de formation 05.36.65.04.93 MARGOT.QUERCY@AFTRAL.COM

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Salarié(e) Actif(ve) non salarié(e)

Sélection:

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

Conditions d'accès :

Conducteurs routiers destinés à transporter, en national et en international, des matières dangereuses des classes 2, 3, 4, 1, 4, 2, 4, 3, 5, 1, 5, 2, 6, 1, 6, 2, 8 et 9 - en citernes fixes ou démontables d'une capacité supérieure à 1m3 - en véhicules-batteries d'une capacité totale supérieure à 1m3, ou - en conteneurs-citernes, citernes mobiles ou CCEM d'une capacité individuelle supérieure à 3m3. Etre titulaire d'un certificat de formation de base en cours de validité ET des spécialisations « citernes chimique » ET « citernes gaz » en cours de validité (au jour de l'examen). OU Etre titulaire d'un certificat de formation de base en cours de validité ET d'une spécialisation « citernes » en cours de validité (au jour de l'examen).

Prérequis pédagogiques :

? Etre titulaire d'un certificat de formation de base en cours de validité ET d'une spécialisation « citernes » en cours de validité (au jour de l'examen).

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Identifier et appliquer les connaissances techniques, réglementaires et professionnelles autorisant le transport des matières dangereuses des classes 2, 3, 4.1, 4.2, 4.3, 5.1, 5.2, 6.1, 6.2, 8 et 9, en citernes conformément à la réglementation ADR (8.2) et à l'arrêté TMD (annexe I § 4). Pour les titulaires de la spécialisation Classe 1, et/ou de la spécialisation Classe 7, identifier et appliquer les prescriptions relatives au transport, en citernes, des matières de ces...

Contenu et modalités d'organisation

- Accueil des stagiaires et formalités administratives - Présentation des objectifs du recyclage de la spécialisation et rappel du contexte règlementaire - Rappel et actualisation des connaissances sur l'utilisation des citernes - Rappel et actualisation des connaissances sur les opérations de chargement / déchargement des citernes - Rappel et actualisation des connaissances sur les documents de bord, la signalisation et le placardage - Rappel : les règles de circulation et de stationnement des véhicules-citernes - Rappel : conduite à tenir en cas d'incident / accident - Etude de cas concrets / Mise en situation - Etude de cas - Questions diverses / Synthèse - Examen

Parcours de formation personnalisable ?

Oui

Type de parcours

Non renseiané

Validation(s) Visée(s)

ADR - Formation conducteurs - Transport de matières dangereuses - Spécialisation citernes recyclage - Sans niveau spécifique



Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00234663	du 01/01/2021 au 31/12/2021	Poitiers (86)	AFTRAL - POITIERS		MON COMPTE FORMATION	FPC
00313789	du 02/01/2023 au 31/12/2023	Poitiers (86)	AFTRAL - POITIERS		MON COMPTE	FPC

00313788	du 02/01/2023 au 31/12/2023	Le Palais-sur- Vienne (87)	AFTRAL CFA TL - LE PALAIS	MON COMPTE FORMATION	FPC
	du 01/01/2024 au			Man	
00374954	31/12/2024	Poitiers (86)	AFTRAL - POITIERS	MON COMPTE FORMATION	FPC
00497180	du 01/01/2025 au 31/12/2025	Poitiers (86)	AFTRAL - POITIERS	COMPTE FORMATION	FPC
00627574	du 01/01/2026 au 31/12/2026	Poitiers (86)	AFTRAL - POITIERS	MON COMPTE FORMATION	FPC